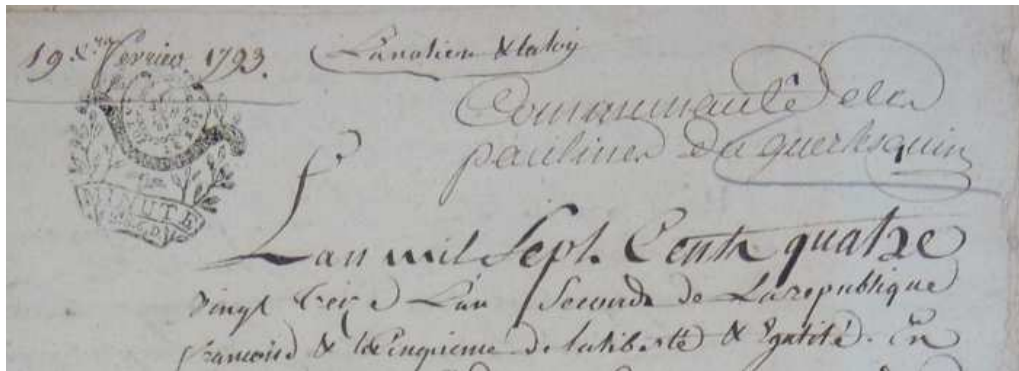


Biens nationaux, 2

Le couvent des Paulines et la Chapelle Saint-Jean, 1 Procès-verbal d'estimation (19 février 1793)

Le couvent des Paulines et la Chapelle Saint Jean sont dans les premiers biens saisis au titre de *Biens nationaux* par l'administration révolutionnaire. Voici le procès-verbal d'estimation de ces deux édifices, d'abord ma transcription, imparfaite sûrement, puis la copie du document ensuite. J'ai placé entre les deux une copie d'une page du cadastre de 1838 et deux photos de notre époque pour situer les immeubles dont il est question.

Ledit procès-verbal se trouve aux *Archives départementales du Finistère*, classé en *IQ 262*. Bon courage pour sa lecture : elle n'est pas facile pour tout non-spécialiste. J'en ai fait l'expérience.



19^{xre} février 1793. *La nation & la loy*

*Communauté de les
paulines du Guerlesquin*

L'an mil sept cents quatre

*vingt treize de l'an Second de la république
française & le cinquième de la liberté & Egalité. En
Conformité de l'ordre des administrateurs du
Directoire du district de morlaix du quatorze du courant
à nous adresse, tendant à nous transporter au
Guerlesquin, à l'effet de procéder à l'estimation
de la maison & autres dépendances occupée
par Les paulines de Tréguier ; En conséquence,
Nous Olivier Guillou, pour oppérer Suivant l'ordre
Ci-dessus mentionné, nous nous Sommes transporté
ce jour dix neuf fevrier même année que dessus
& nous étant rendu vers le huit heures du matin
nous nous Sommes présenté à la maison Commune
& n'ayant trouvé aucun des membres de la municipalité*

*nous nous Sommes transporté Chez le maire, & l'ayant
Trouvé chez lui, nous lui avons dit le Sujet de
Notre Commission, & lui ayant demandé les clefs
de la maison dite paulines quelles devoient être
à la Commune, il nous les a remises & nous
a fait conduire jusqu'à En la dite maison
par Sa niessse qui demeure en Sa maison*

*Laquelle avait les Clefs aux Moyen desquelles
elle nous a ouverte les portes des Batiments
dont la discription suit.*

*Un Corp de logis Séparé par un pignon
de Re fente ? Le Bout vers le Couchant â
De long quarent pieds & de large vingt, laditte
Maison & autres a deux Etages & trois compris le grenier.
Le Bout vers le levant a de long trente Six
pieds y compris Ses deux pignons.*

*Un Second Batiment jointement à la precedante
Suitté au midy de la première â un Seul pignon
Et formant un Equere avec le Grand Corp de logis
Bout au couchant, & même hauteur, & contenant
Le meme nombre d'étages & ayant de long trente
Cinq pieds & de large de dehors du dehors dix Sept.*

*La distribution du dedans de Ces objets
Est, qu'en L'entré de La grande maison costé
au Couchant il existe un Escallier de Bois pour
monter dans les appartements qui Sont au-dessus
du Rez de chaussée, Sur ycelui il existe un petit
cavau.*

*au vis-à-vis de L'escalier dans le même entré Costé
au midy de La maison, il existe une petite Cave
fermée par une coësson de planches, Laditte
petite cave fermente a Clef.
Entre l'escalier & laditte Cave existe*

*Le passage pour aller dans un appartement qui est
Bout au Couchant de laditte batiment, dans
il y a une Cheminée de pierre de tail, de plus une
fenestre aussi de tail dont les Bois & vittrages
Sont pour En Etat de Servir.
au Levant de l'entré Est un appartement dit
La Bolangerie Cerné par une Cloesson de
planches du Coste d'un Colidor qui Conduit dudit
Entré a la Cuissine qui est Bout au levant de ce
Grand Corp de Logis. dans la dite cloesson Se
trouve deux armoires Bois de chene fermantes a clef*

Lesquelles Se Sont trouvées ouvertes & ou il n y a Rien. Sur Cette appartement est une fenestre Costé au nord dont Le vitrage est en petit bois Les vollets & chassis très peu En état....

La Cuissine Sittuée Bout au levant du Corp de Logis. Sur laditte cuissine il Se trouve deux fenestres une au Nord & lautre au midy, dont les vollets & vitrages Sont en bon Etat d'estimation. La Cheminée de Cette Cuissine En pierre de tail & il y a ausi dans la même un pottager a Cinq trous ou fournaux, une fenestre a Baratte & une dart (?) le tous En pierre de tail

A Costé de cette cuissine est le Sallon ou il Existe deux lits d'attache dans la Cloisson & une armoire dans le mur. Sur le dit Sallon une fenestre a petit Bois dont Les Chassis & vollets sont En Etat de Servir.

La Cuisine & ce Sallon, pavés en pierre de taille. Sur tous Ces appartements les portes Se ferment à Clef ; Sur la Cuissine, Se donne un Escallier de pierre de taille Sur lequel existe une porte bois de Chêne fermante à Clef, & Sous ledit Escallier est un petit Cavau aussi fermant à clef. au dessus de la Cuissine & du Sallon existe deux chambres, une à feu Sur la quelle est une Cheminée de pierre de taille & une fenestre ou Croisée. Sur L'autre deux fenestres ausi de pierre de taille, dont les vittres vollets & chassis peut En Etat, il y a ausi dans la Cloesson une armoire vide. Les planchier de Ces deux appartements très Mauvais même pouries. Le planchie du grenier au-dessus de même.

En Montant par l'Escallier de bois qui est dans L'Entrée En laditte Corp de Logis Cidevant mentionné au haut de Cet Escallier est un Cabinet ou il existe un Lit d'attache, le dit cabinnet fermant à Clef & Clavure ;

au bout au couchant Comme on passe pour aller dans les chambres qui Sontes Sur L'appartement qui est au Midy de La maison principal qui est Celle que nous describons presentement, il existe deux Chambres par lesquelles on passe, pour Ces chambres Sur lesquelles il y a deux fenestres ou Croisées, point

de Cheminée.

*Sur la maison Ci-devant Mentionnée, deux
Chambres, qui ont leurs jours au Levant Sur la
Cour qui est au Midy du grand Corp de Logis.
Dans la Chambre Bout au midy, il Se trouve une cheminée
En pierre de tail, & L'autre qui est la prochaine a la
Maison principale Separrée de la precedante Chambre
par une Cloesson de planches dans laquelle est une
porte fermante à Clef. Sur les dittes deux chambres
trois ouvertures Sur la Cour garnies de leurs vitres
& vollets.*

*Au Bout au Levant & a Costé de L'escalier,
une Chambre à feu à Costé du Colidor qui conduit
de cet escalier aux appartements de La maison
qui es cidevant describée. Sur la Cuissine.
La cheminée de la ditte chambre de pierre de tail
& une fenestre au Midy.
Sur le Colidor ou transport une autre fenestre
au nord.*

*Les planchiers du grenier pouries & pret a tomber
& la couverture d'ardoise de Ces Batiments Susceptibles
d'une très Grose Reparation.*

*Une petite Cour au Nord du grand Corp de logis, qui
est murée vers la place de foire & par laquelle on Entre
dans le Corp de Logis, laditte Cour Contenante de long
trois Cordes & quatre pieds & de Large non compris
ses murs dix pieds*

*Sur laditte Cour est la porte par ou on entre de
la place En laditte Maison*

*au Midy de la maison, une autre Cour, qui a
de long deux Cordes, Cinq pieds & de large une
Corde deux tiers de Cordes ;*

*Sur Cette Cour, il y a deux portes, une donnant Sur le
jardin & lautre Sur un terrain y dépendant nommé
Le petit enclos ou L'air du Couvent*

*Dans la ditte Cour au bas vers le levant Costé au
Midy, des Latrines, il y a aussi deux oges de pierre de
taille, les deux dittes Cour Murées
Le jardin au midy de la Susditte Cour
ayant Ses fossés au Sernes, garnies d'une haye
d'Epine, le dit jardin contenant vint deux Cordes*

*Dans le dit jardin, il Se trouve Seize plants de
peupliers, trois noyers & deux pommiers &
douze paquets de Castilliers & une petite hais de Buye*

*Le pignon de L'appartement qui forme l'Equere
avec le grand Corp de Logis donne Sur ledit jardin
& qui menace ruine, le dit Batiment se nome
Le Cloitre & qui a dans son Rez de Chaussé une
Cheminée une porte donnant Sur la Cour qui est
Entre la maison principale & le jardin & trois fenestres
ausi donnante Sur Cette Cour Lesquelles sont Bouchées
en Colombage avec du foin et de L'argille.*

*& comme il est Six heures de Relevé nous nous
Retiront.*

*Le vingt à huit heures, nous avons repris notre
opération, & ayant mesuré Le fond Sous
les dits objets Susdescribés Ensemble avec le
jardin, le tous Contient trente deux Cordes &
quart, Evalués le tous à la Somme de quatorze
Cent Livres dix Sols neuf deniers 1400 # 10s 9*

art. 1er

*La Chapelle de SaintJean & la ferme tenue
par françois léon dependante de La maison
ditte paulines, la chapelle ayante de Long Cinquante
deux pieds 52 pieds*

*& de large 22. Sur la ditte Chapelle un clocher (?)
& une petite Cloche pouvant peser environ
quatre vingt Livres*

*Le dedans de Cette Ediffice Consiste en deux
autels l'un Contre Le pignon du Levant & l'autre
qui est dans un enfoncement qui est costé au
midi de la ditte chapelle*

*au bas vers le Couchant une tribune ou était
autrefois un pupitre*

*La Couverture de Cette Chapelle peut en Etat
& Susceptible d'une Bonne Réparation.*

art. 2eme

*Bout au Couchant de laditte Chapelle est L'Enclos ou
air argenent (ar Guelhet) muré vers la place de foire & n'ayant
d'autre Sernure que Ce mur. le dit Enclos Contient
dix Cordes de terre, au bas duquel est une fontaine
ornée de pierres de taille, ditte fontaine publique de la ville.*

art. 3eme

*Une prerie derrière la Chapelle, dit Le pré de St Jean
Tenue en ferme, ainsi que l'art. precedant par françois*

Léon, n'ayant de fossés que vers l'art. precedant dit l'Enclos, & un treillis double conduisant a une autre fontaine aussi ornée de pierre de taille & nommé fontaine ar sant ausi pretendue autre fontaine publique. Cet objet contenant soixante-cinq Cordes & deux tiers.

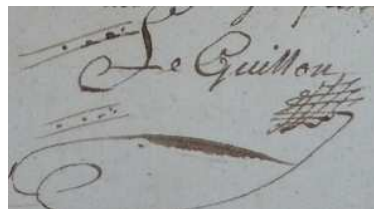
art. 4^{ème}

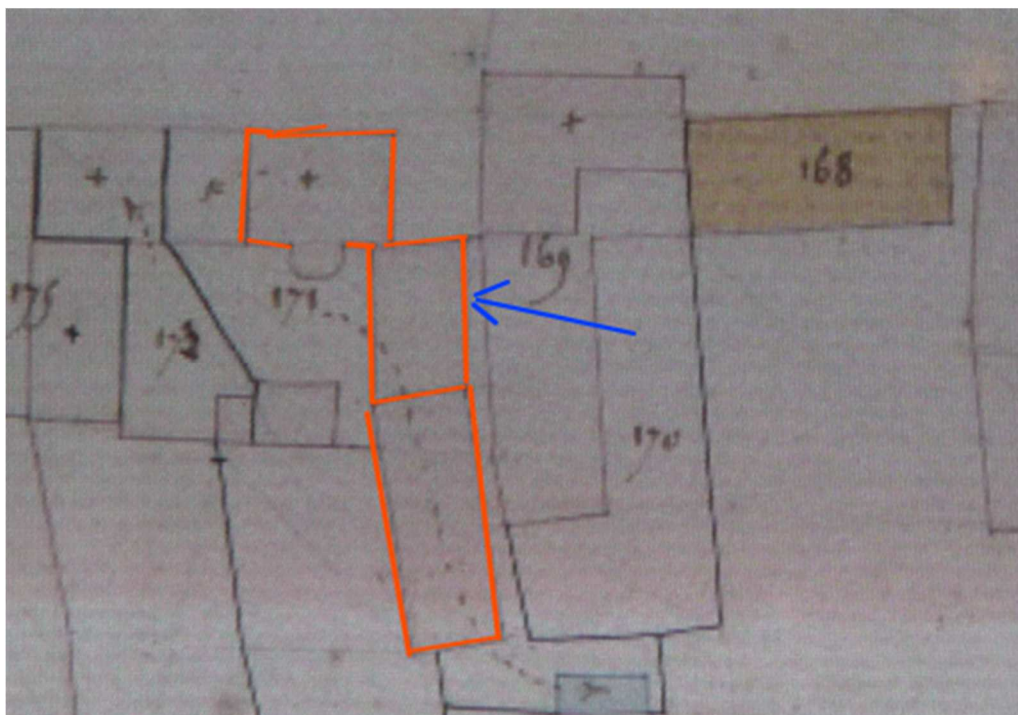
Observation. Dans le mesurage de cette prerie, on na pas Compris Le Chemin qui existe Entre la Chapelle ditte Saint Jean & la Maison d'Elisabette arguëllet qui Est pour de Servir les terrain de Cette maison qui Sont au levant de la ditte prerie & Ce chemin a toujours Existé Suivant Les preuves que donnent les pierre qui Sont dans Le mur de Cette maison ou est la barriere Sur ce chemin

Les trois derniers objets Estimés ensemble La Somme de Six cent livres douze Sols Cy.....600 # 12 S Comme il est midy nous nous Retiront jusqu'à deux heures de relevé.

Revenûs a deux heures pour reprendre nos oppération nous declarons que Ces objets Sus mentionnés Sont Sernés au levant par la maison & jardin de françois Leon dit terrain d'Elizabette Le guellet au midy et Couchant des Champs dependant du lieu de pen en ger appartenant au representant de feu Yves le Coz. du nord de la place de foire de Guerlesquin & comme il est Six heures du Soir nous nous retirons jusqu'a huit heures demein, pour alors de tous metre Sur timbre notre presant procè verbal

Le vingt un fevrier a huit heures du matin ayant Repris nos travaux, nous avons fait & arreté Le presant Sous nos Seings, pour Estre par nous deposé au Secretairia du directoire du district pour valloir & Servir d'instruction a la vente des dis objets y mentionnés. Le dit jour vingt un du dit mois & an que devant. une ligne pressée approuvé





Extrait du cadastre de 1838. Retrouvez sur la photo ci-dessous de notre époque, pointé d'une flèche, le bâtiment dit *en équerre avec le corps de logis principal donnant vers la place de foire*. A droite, n° 168, la *Chapelle Saint Jean*.



Et voici donc, ci-après, la photo du document proprement dit d'estimation de la *maison des Paulines* et de la *Chapelle Saint-Jean*.

Handwritten notes in the left margin, including some numbers and possibly names.



Handwritten text in the upper right, possibly a name or title: "F. C. [unclear]".

Handwritten text below the seal: "Omnino...".

First main paragraph of handwritten text.

Second main paragraph of handwritten text, continuing the discourse.

Third main paragraph of handwritten text, containing several lines.

Fourth main paragraph of handwritten text, shorter than the previous ones.

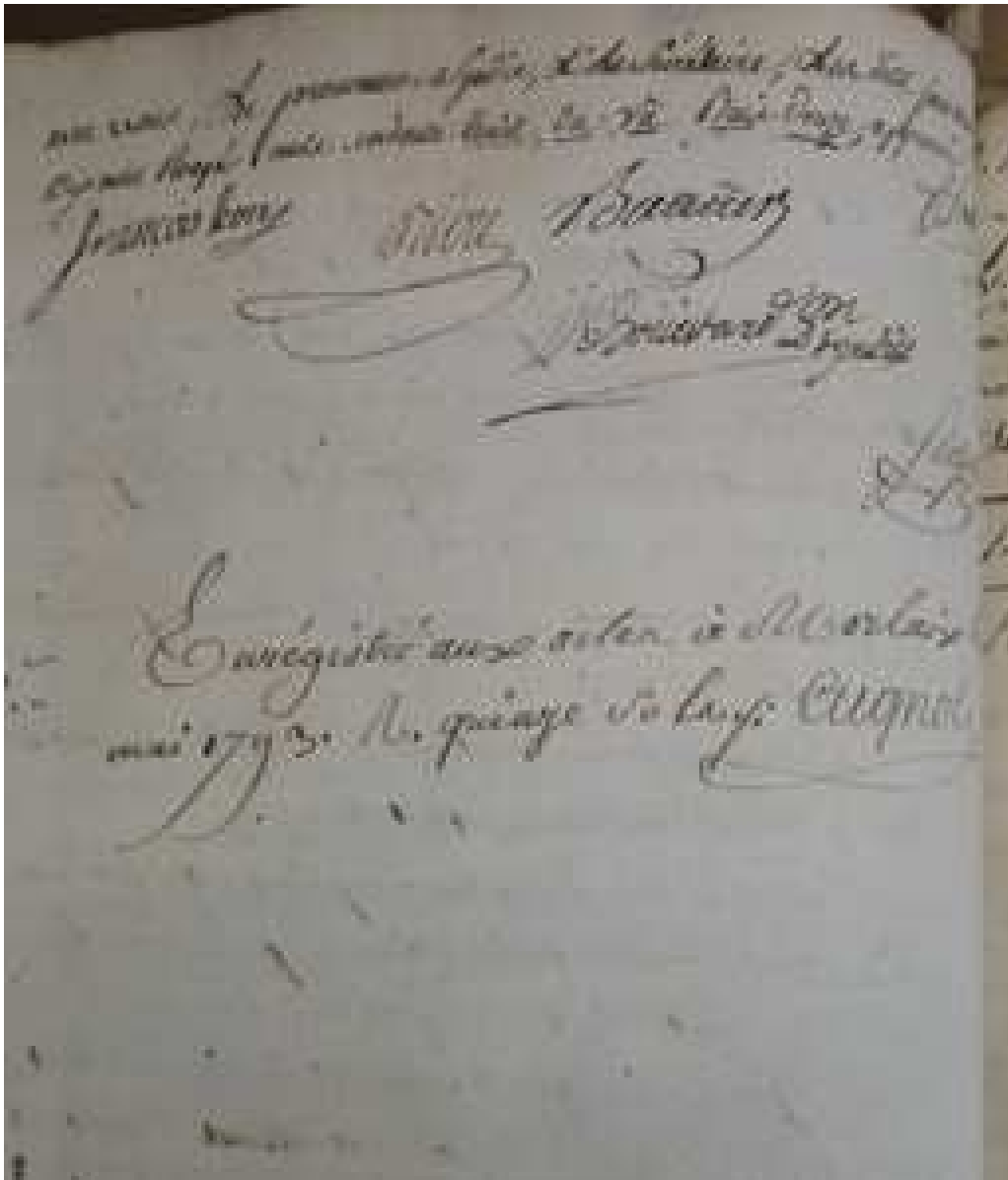
Fifth main paragraph of handwritten text at the bottom of the page.

...

...

...

...



Le procès-verbal d'adjudication de la *maison des Paulines* et de la *Chapelle Saint-Jean* fera l'objet d'un article suivant.